

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 992 autorisant à effectuer des travaux supplémentaires certains personnels de l'Imprimerie Administrative de la Côte Française des Somalis

n° 992

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 octobre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé à effectuer des travaux supplémentaires le personnel ci-après désigné, en service à l'Imprimerie Administrative: MM. Kabloïh, imprimeur contractuel ; Réveillauli Gaston, linotypiste contractuel ; Gauthier Jacky, imprimeur auxiliaire ; Mohamed: Abdallah Soubai, compositeur e 12° échelon : Aouad Mohamed, compositeur de 12° échelon : Abmed Mohamed, machiniste de 63 échelon. ; La présente décision aura effet pour compter du 1° septembre 1951 jusqu'au 31 décembre 1951, |